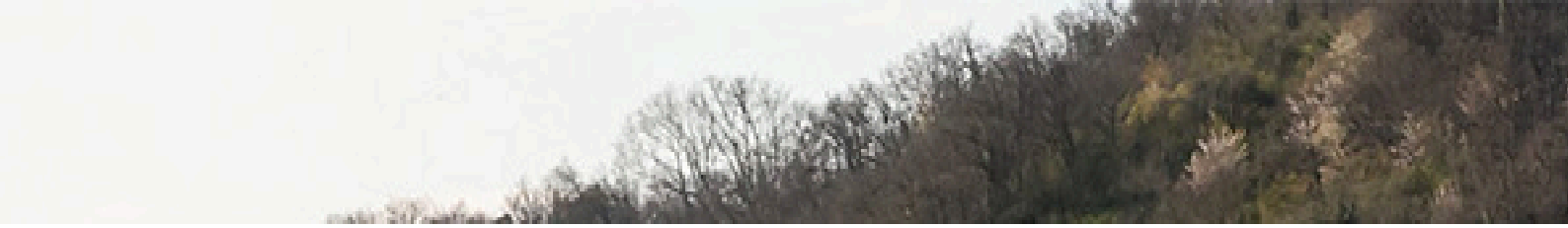

SIA (Système d'information sur les Armes), déclarez vos armes !

Chers Poucharramétois,

Depuis le 8 février 2022, les détenteurs d'armes en France sont concernés par la mise en service d'un nouveau système d'information sur les armes.

En effet, à compter de cette date, les chasseurs détenteurs d'armes doivent obligatoirement créer un compte dans le SIA pour déclarer une arme.

Vous trouverez ci-dessous le lien du site :

Chasse et nature en Occitanie - Fédération régionale des chasseurs d'Occitanie (chasse-nature-occitanie.fr)

Les armes - Fédération de Chasse de Haute-Garonne (chasse-nature-occitanie.fr)

Système d'information sur les armes (SIA) - Espace détenteurs (Démarche en ligne) | Service-public.fr